



ANNEXE ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT

<p>DEMANDE DE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ANNEE SCOLAIRE 2023-2024</p> <p>Document à transmettre au Rectorat de la Réunion pour le 12 mars 2023</p> <p>→ Service DPEP 2 pour le premier degré → Service DPES 2 pour le second degré (Bureau de l'enseignement privé)</p>
--

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Établissement d'affectation :

demande le bénéfice d'un congé de formation professionnelle pour suivre la formation suivante :

Désignation de la formation

Date de début : Durée :

Organisme de formation :

Avez-vous déjà demandé lors des années scolaires précédentes à bénéficier d'un congé de formation ? :

oui en 2018-2019 2019-2020 2020-2021 2021-2022

autre : année : durée :

non

Avez-vous déjà bénéficié d'un congé de formation ? oui durée : non (joindre décision de refus)

Dans l'hypothèse où ma demande serait acceptée, je m'engage :

- à produire une attestation mensuelle d'assiduité ;
- à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où la formation est interrompue sans motif valable.
- à reprendre un emploi dans un établissement sous contrat à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non respect de cet engagement.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives au congé de formation professionnelle notamment en ce qui concerne la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire qui est de 12 mois.

<p>Avis du chef d'établissement</p> <p>Sur la demande de congé de formation</p> <p><input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable</p> <p>L'avis défavorable devra être motivé et accompagné d'un rapport circonstancié</p> <p>A.....le..... Signature</p>

Date et signature de l'intéressé(e) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

A le.....